



Trivium

Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften

35 | 2022

Concepts historiques fondamentaux - Domination

IX. Perspectives

Dietrich Hilger

Traducteur : Catherine Colliot-Thélène et Elisabeth Kauffmann



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/trivium/8345>

DOI : 10.4000/trivium.8345

ISSN : 1963-1820

Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Référence électronique

Dietrich Hilger, « IX. Perspectives », *Trivium* [En ligne], 35 | 2022, mis en ligne le 20 décembre 2022, consulté le 19 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/8345> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trivium.8345>

Ce document a été généré automatiquement le 19 octobre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

IX. Perspectives

Dietrich Hilger

Traduction : Catherine Colliot-Thélène et Elisabeth Kauffmann

NOTE DE L'ÉDITEUR

p. 98-102 de l'article original

- 1 Les contributions dispersées de Max Weber à la sociologie de la domination et à la sociologie de la bureaucratie ont été lues, dans le monde entier, avec une très grande attention et ont produit des effets à très long terme. La distinction, par Weber, de « trois types purs de la domination légitime⁴⁵⁰ », fait partie du pensum des premiers semestres universitaires, et aussi, des rations de survie pour plus d'un candidat à un examen ; le fait que l'épithète « légitime » n'est pas un prédicat analytique de la « domination » paraît en revanche à peine digne d'attention. Ce qui allait de soi pour la pensée prérévolutionnaire, le fait que « lorsque l'on [...] parle de la domination [...] on entend par là la domination légitime [*rechtmäßig*]⁴⁵¹ », est devenu quelque chose de bien trop étranger à la pensée moderne. La distinction entre domination légitime et domination illégitime était certes courante ; elle faisait partie des lieux communs de l'argumentation – *sedes argumentorum* –, depuis la critique classique de la domination jusqu'aux doctrines de la tyrannie [99] au seuil de l'époque révolutionnaire ; cette distinction a par ailleurs été enregistrée lexicalement⁴⁵². Une relation de domination semble cependant avoir été perçue comme licite [*rechters*] jusqu'à preuve du contraire. La pensée moderne, qui aborde la domination en procédant à des généralisations, tend à faire l'hypothèse inverse et à considérer que, dès son origine, et bien souvent aussi dans sa persistance, la domination est illégitime, n'acceptant la preuve du contraire, avec renversement de la charge de la preuve, qu'au cas par cas.
- 2 C'est en raison de la « validité spécifique » de leur légitimité que Max Weber distingue « la légitimité rationnelle » (dont le type le plus pur est celle qui s'exerce au moyen d'une administration bureaucratique), « la domination traditionnelle » et « la domination charismatique⁴⁵³ ». Ces trois types purs et leurs formes mixtes ou de

transition reposent sur un concept identique de domination, que Weber définit en partant, « par souci d'efficacité, de la situation moderne, et donc connue », le degré d'abstraction du concept reflétant par conséquent le processus d'abstraction historique de la domination⁴⁵⁴. Alors que le « pouvoir » [*Macht*] – à la définition non moins abstraite – signifie, selon Weber, « toute chance d'imposer au sein d'une relation sociale, sa volonté propre, y compris contre ce qui lui résiste » – d'où il en découle, selon lui, que « le concept de 'pouvoir' est [...] sociologiquement amorphe – la domination [...] signifie la chance, pour un ordre donné au contenu précis, de trouver obéissance auprès de personnes assignables⁴⁵⁵ ».

- 3 Deux façons de procéder permettent à ces termes – comme à tous ceux définis par Weber selon le schéma qui lui est propre – d'être largement utilisés, une restriction étant toutefois qu'il peut leur arriver de passer à côté de quelque chose d'historiquement essentiel dans une singularité présente au cas par cas. Il s'agit, premièrement – au niveau formel – du recours à un nominalisme positiviste, d'une détermination volontariste bien que non arbitraire de la signification du terme, à partir de considérations qui prennent en compte les buts à atteindre et donnent la priorité à l'actualité, le concept constitutif de 'chance' offrant pour la première fois la possibilité d'une quantification, le tout étant sous-tendu par un idéal de précision dans la conceptualisation⁴⁵⁶. On a à faire, deuxièmement – au niveau matériel – à une démarche qui prend en compte des phénomènes manifestes (dire d'elle qu'elle est phénoménologique, quasiment phénoménologique, ou behavioriste ne pourrait qu'induire en erreur), et qui se réfère à ce qui se donne à voir dans les relations de pouvoir ou de domination, autrement dit, en suivant Weber, pour le pouvoir, le fait d'imposer une « volonté propre », et pour la domination, le fait de suivre des « commandements ». En revanche, la définition n'inclut pas ce qui ne pourrait être inféré et obtenu qu'à l'aide d'une théorie, pas non plus ce qui ne serait accessible que grâce à l'introspection, en particulier – dans le cas de la domination – les motifs de la docilité. Le seul critère « attestant du fait d'une domination, [...] », c'est « la présence actuelle d'une personne qui en commande d'autres avec succès⁴⁵⁷ ».
- 4 [100] Les limites de la pertinence historique du concept de domination, lorsqu'il est défini de façon déterminante par le fait d'obéir, sont perceptibles dans l'opposition entre deux éléments constitutifs de la domination, l'obéissance et la fidélité⁴⁵⁸. La fidélité, lorsqu'elle joue un rôle central dans des relations de domination, a fortiori lorsqu'elle engage réciproquement et donne un droit de résistance en cas de manquement de la part du seigneur, ne peut évidemment pas être comprise dans ce qu'elle est véritablement à l'aide du concept weberien de domination, même si elle peut être logiquement subsumée sous ce dernier. La fidélité n'exclut en effet nullement l'obéissance ; il y a bien plutôt obéissance du fait de la fidélité. Celui qui obéit par fidélité, n'agit précisément pas « simplement en raison de la relation formelle d'obéissance⁴⁵⁹ ». Si la fidélité est intégrée comme un élément constitutif dans la définition, si le concept n'est donc plus défini au niveau des phénomènes mais intègre la motivation et les mobiles, c'est sa neutralité qu'il perd en même temps que son caractère formel.
- 5 La prise en compte exclusive du commandement et de l'obéissance, l'exclusion rigoureuse de tout aspect, positif ou négatif, qui qualifierait le concept de 'domination', ont des conséquences paradoxales dans la large réception de la sociologie weberienne de la domination. Car même s'il ressent le fait d'obéir comme quelque chose de très

contrariant et même d'insupportable, celui qui s'en tient à la compréhension qu'a Weber de la « domination » perd justement *per definitionem* toute possibilité d'une discrimination de la 'domination' à partir du moment où il entend quelque chose de plus, ou quelque chose d'autre, sous ce concept, que la relation formelle du commandement et de l'obéissance. Ce qui est laissé de côté par la définition, ce qui, justement, ne doit pas être pris en compte par elle, ce qui, donc, *ex definitione*, n'est pas pertinent pour n'importe quelle domination, peut certes faire l'objet d'une critique ; au risque d'être contredite, cette dernière ne peut cependant plus se présenter comme une critique de la domination en général, or c'est précisément ce que fait, dans son ensemble, la critique moderne, généralisante, de la domination. En d'autres termes, Weber renvoie dans le domaine de la contingence historique toute la gamme de raisons et d'arguments avancés par une critique de la domination qui procède par généralisation, si bien qu'il laisse au critique la charge de prouver, premièrement que la raison est effectivement donnée dans un cas concret et deuxièmement, qu'une généralisation pourrait être justifiée. Apporter la première preuve sera assez souvent chose possible, sans qu'on ne puisse le faire au moyen d'une déduction à partir d'un principe premier, général ; quant à la seconde preuve à fournir, elle serait affectée par la problématique bien connue des raisonnements inductifs. Quelqu'un qui retournerait pour ainsi dire la quotidianisation du charisme pour ratiociner, jour après jour, contre les dominants, « ceux qui sont là-haut » etc., et qui « ferait de la vision qu'il a de la valeur et de la non-valeur du commandement » le critère de ses objections, ne pourrait pas non plus se recommander de Weber⁴⁶⁰. La neutralité axiologique [*Wertfreiheit*] de la science, ce principe revendiqué par Weber, neutralise aussi le concept de domination.

- 6 Il est possible de se demander si cette neutralisation a favorisé le remplacement de la *Herrschaft* par la *Führung* [fonction de direction, conduite par un chef], et si oui, dans quelle mesure ; de se demander aussi dans quelle mesure Weber [101] a facilité d'une autre façon l'éviction de la *Herrschaft* par la *Führung*, entre autres du fait de son type de « domination charismatique » et de ses analyses reconnaissant la dimension plébiscitaire comme une nécessité dans les démocraties modernes de masse : ces deux questions ainsi que d'autres qui leur sont apparentées doivent cependant rester ici ouvertes⁴⁶¹. De toute façon, le primat de *Führung* n'est pour finir qu'un intermède dans l'histoire du concept de domination, à peine plus qu'un épisode qui, du fait du grand exode des savants allemands, a laissé, à l'étranger, dans la terminologie des sciences sociales des pays occidentaux, des traces plus distinctes que chez nous dans la terminologie des sciences sociales. Il est vrai qu'entre temps, la fascination pour les associations a été brisée, que les marques laissées par l'histoire récente sur le terme de *Führung* s'estompent ; mais même depuis que la langue a retrouvé un naturel et une neutralité [*Unbefangenheit*] dans l'utilisation de ce mot, la domination se retrouve au premier plan dans la langue conceptuelle scientifique, et aussi, à ma connaissance, dans le langage de tous les jours, sauf si des questions tout à fait concrètes sont en jeu dans des situations bien définies (comme par exemple « la direction d'une entreprise », « la conduite d'un véhicule », etc.).
- 7 Depuis Max Weber, il est ainsi possible de distinguer deux trajectoires dans l'histoire du concept de domination qui se sont maintenues après l'irruption du mot *Führung*. S'il leur arrive de se croiser, et aussi, de se confondre, il faut néanmoins les dissocier pour analyser chacune d'elles : la première, strictement scientifique, s'emploie, dans la continuité de Weber, à préserver la neutralité ; elle avance sur les hauteurs, balisées par l'histoire, de l'abstraction et tend à expliquer la 'domination' en déclarant qu'il

s'agit d'une catégorie fondamentale de ce qui est social, et donc, en général, de l'existence [*Existenz*] des êtres humains. La seconde, dont la scientificité est affirmée ou contestée en fonction d'une évaluation personnelle ou du jugement d'autrui, est déterminée par les fronts en présence et les différentes conjonctures d'après-guerre en matière d'apologie ou de critique de la domination. Aucun des deux côtés ne peut se revendiquer à bon droit de Max Weber, du fait que celui-ci, en mettant entre parenthèses des motifs aux déterminations aussi bien positives que négatives, a neutralisé ce concept de façon symétrique, « vers la droite » comme « vers la gauche ». Toutefois, même si l'apologie de la domination avance des arguments de poids tel que l'absolue nécessité d'institutions sur lesquelles il est possible de s'appuyer⁴⁶², la scène est dominée par une critique de la domination plus déterminée et plus radicale que jamais. Les divergences sont aussi plus grandes que jamais, sur ce que veut dire et ce que signifie la 'domination'⁴⁶³, sur l'identification des dominants [102] et des dominés⁴⁶⁴, sur la nature de la base sur laquelle repose la domination et des moyens qu'elle peut utiliser, les questions formulées ici n'étant qu'une partie de celles qui émergent d'une analyse de grande ampleur et qui continuent d'être débattues. Le terme est devenu si flou que, dans la continuité de la discrimination traditionnelle, il n'est pas difficile de désigner comme 'domination' ce qui, à l'exception de cette désignation, n'a presque rien en commun avec la 'domination' entendue dans un sens traditionnel. Le mot semble être alors une des rares constantes dans l'histoire du concept de domination. Dans l'utilisation abstraite qui en est faite, il semble être devenu le mot-clé de la condition humaine dans le monde moderne.

Références bibliographiques

- 8 Klaus Schreiner : « "Grundherrschaft". Entstehung und Bedeutungswandel eines geschichtswissenschaftlichen Ordnungs- und Erklärungsbegriffs », in : *Die Grundherrschaft während des späten Mittelalters in Deutschland*, Stuttgart, 1981 ; Karl Kroeschell : *Haus und Herrschaft im frühen deutschen Recht. Ein methodischer Versuch*, Göttingen, 1968 ; Otto Brunner : *Land und Herrschaft* (1939), 5^e éd., Darmstadt, 1965 ; Horst Günther : *Freiheit, Herrschaft und Geschichte. Semantik der historisch-politischen Welt*, Francfort, 1979.

BIBLIOGRAPHIE

- Bock, Hans Manfred (1968) : « Das faschistische Modell öffentlicher Herrschaft », in : Abendroth, W. / Lenk, K. (éd.) : *Einführung in die politische Wissenschaft*, Berne / Munich, p. 119-135.
- Bryce, James (1901) : « Obedience », in : id. : *Studies in History and Jurisprudence*, vol. 2, Oxford.
- Deutsch, Karl W. (1965) : « Diskussionsbeitrag über "Max Weber und die Machtpolitik" », in : *Verhandlungen des 15. Deutschen Soziologentages. Max Weber und die Soziologie heute*, Tübingen, p. 138-145.

- Drechsler, Hanno (1968) : « Das kommunistische Modell öffentlicher Herrschaft », in : Abendroth, W. / Lenk, K. (éd.) : *Einführung in die politische Wissenschaft*, Berne / Munich, p. 136-156.
- Gehlen, Arnold (1961) : « Mensch und Institution » (1960), in : *Anthropologische Forschung*, Reinbek b. Hamburg, p. 69-77.
- Gehlen, Arnold (1964) : *Urmensch und Spätkultur*, 2^e éd., Francfort / Bonn.
- Gehlen, Arnold (1974) : *Der Mensch. Seine Natur und Stellung in der Welt*, 10^e éd., Tübingen.
- Hofmann, Werner (1969) : *Grundelemente der Wirtschaftsgesellschaft*, Reinbek bei Hamburg.
- Hofmann, Werner (1970) : « Was ist Stalinismus » (1957), in : id. : *Stalinismus und Antikommunismus. Zur Soziologie des Ost-Wests-Konflikts*, Francfort.
- Kammler, Jörg (1968) : « Das sozialstaatliche Modell öffentlicher Herrschaft », in : Abendroth, W. / Lenk, K. (éd.) : *Einführung in die politische Wissenschaft*, Berne / Munich, p. 86-118.
- Kühnl, Reinhard (1968) : « Das liberale Modell öffentlicher Herrschaft », in : Abendroth, W. / Lenk, K. (éd.) : *Einführung in die politische Wissenschaft*, Berne / Munich, p. 57-85.
- Mann, Golo (1958) : *Deutsche Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts*, Francfort.
- Mommsen, Wolfgang J. (1985) : *Max Weber et la politique allemande*, trad. J. Amsler et al., Paris.
- Waitz, Georg (1953 [1880]) : *Deutsche Verfassungsgeschichte*, vol. 1, 3^e éd., Darmstadt (éd. orig. 1844).
- Schlesinger, Walter (1968) : *Die Entstehung der Landesherrschaft*, réédition, Darmstadt.
- Weber, Max (1972) : *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriß der verstehenden Soziologie*, 5^e éd., éd. par Johannes Winckelmann, Tübingen.
- Weber, Max (1971) : *Économie et Société*, trad. J. Freund et al., Paris.
- Weber, Max (2013) : *La domination*, éd. par Y. Sintomer, trad. par I. Kalinowski, Paris.
- Weber, Max (2014) : « Les trois types purs de la domination légitime », trad. par E. Kauffmann, *Sociologie*, 3 (5), p. 291-302.
- Weber, Max (2016) : *Concepts fondamentaux de la sociologie*, trad. J.-P. Grossein, Paris.
- Zedler, Johann Heinrich (1732-1754) : *Großes vollständiges Universal-Lexicon aller Wissenschaften und Künste*, 64 vol., 4 vol. suppl., Halle / Leipzig, réédition Graz 1961-1964.

NOTES

450. Weber (1972), p. 124. [trad. fr. (1971), p. 222 ; Weber, *La Domination*, trad. par Isabelle Kalinowski, éd. Yves Sintomer, Paris, La Découverte, 2013 ; Max Weber : « Les trois types purs de la domination légitime », trad. par Élisabeth Kauffmann, *Revue Sociologie* 2014/3 (vol. 5), p. 291-302, également accessible en ligne].
451. Zedler (1732-1754), vol. 12, col. 1800, art. « *Herrschaft* ».
452. *Ibid.*
453. Weber (1972), p. 124 *sqq.* [trad. fr. (1971), p. 222].
454. *Ibid.*, p. 122 [(1971), p. 220 (trad. mod.)].
455. *Ibid.*, p. 28 [(2016), p. 159-160 (trad. mod.)].
456. Voir Deutsch (1965), p. 142.
457. Weber (1972), p. 122, p. 29 [trad. fr. (2016), p. 160] ; Voir aussi Bryce (1901), p. 1 *sqq.*

458. En ce sens, la concision de la formule en référence au royaume franc, aux contours nuancés, est frappante : « On ne doit pas obéissance au Roi, mais fidélité. », Schlesinger (1968), p. 120 ; voir aussi : Waitz (1953 [1880]), p. 47.

459. Weber (1972), p. 123 [trad. fr. (1971), p. 221 (trad. mod.)].

460. *Ibid.*

461. Elles s'inscrivent dans la problématique portant sur le rôle qu'aurait pu jouer l'œuvre de Max Weber dans la montée du fascisme en Allemagne. Voir à ce sujet l'ouvrage de Wolfgang J. Mommsen (1985), qui a donné lieu à une vive discussion au moment de sa parution.

462. Voir, avec un ancrage anthropologique, Gehlen (1974) ; Gehlen (1964), p. 33 *sqq.* ; sur la fonction de l'institution, qui décharge, voir Gehlen (1961), p. 69 *sqq.*

463. Même les auteurs qui ont toujours mis fortement l'accent sur ce qu'ils doivent à Marx ne sont pas d'accord entre eux : face aux tentatives répétées de Hofmann visant à réduire la domination à « l'usufruit, garanti par les institutions, qu'a une partie de la société par rapport à une autre » (le but scientifique étant de donner une orientation à la confusion linguistique, digne de la tour de Babel, « qui règne sur le concept de domination », et l'intention politique étant de faire une place à part au stalinisme dans la discrimination générale de la domination, sans exclure le moins du monde « ce système où l'usage de la puissance [*Machtanwendung*] s'est développé jusqu'à l'excès »), Abendroth et son école maintiennent, qu'à côté « du modèle de la domination libérale et fasciste », il y a aussi le « modèle étatique social » et le « modèle communiste de domination publique », Hofmann (1970), p. 13 ; Hofmann (1969), p. 30 ; Kühnl (1968) ; Bock (1968) ; Kammler (1968) ; Drechsler (1968).

464. Voir la thèse selon laquelle, à l'époque actuelle, la classe ouvrière est devenue une des classes dominantes, et ce ... dans la société de la RFA, Mann (1958), p. 934.

INDEX

Schlüsselwörter : Herrschaft, Max Weber

Mots-clés : domination, Max Weber

AUTEURS

DIETRICH HILGER

Dietrich Hilger a été professeur d'histoire économique et sociale à l'Université de Hambourg.

Voir la notice concernant l'auteur.